

Questions orales

Le conseil réexamine actuellement cette demande. Je ferai l'impossible pour la réévaluer moi-aussi.

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, les dirigeants de la communauté autochtone de Yellowknife demandent si le projet pourrait être réexaminé immédiatement, sur-le-champ, et si le ministre pourrait envisager la possibilité de leur accorder un prêt à l'entreprise?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je tiens à rappeler à la députée que, dans le cadre du PCDEA, nous avons subventionné, au cours des deux dernières années seulement, plus de 40 projets de petites entreprises dans sa région des Territoires du Nord-Ouest et plus d'une douzaine, si je ne m'abuse, à Yellowknife. Il s'agit d'excellents projets que la députée appuie, j'en suis convaincu. Je serais heureux d'examiner également le projet qu'elle mentionne.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, d'importants désastres environnementaux risquent de se produire dans les eaux canadiennes. Comme le ministre des Transports le sait, le rapport du Comité d'examen public des systèmes de sécurité des navires-citernes, présenté le 24 octobre dernier, recommandait des mesures précises visant à prévenir les déversements catastrophiques en milieu marin.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas donné suite aux recommandations du comité d'examen? Quelles mesures immédiates compte-t-il prendre pour prévenir ce genre de désastres?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement a formé le comité Brander-Smith qui a examiné cette question. Le rapport que ce comité a présenté au ministère des Transports il y a quelques mois est un document très sérieux et très exhaustif. Nous en examinons actuellement les divers volets et sommes sur le point de prendre des décisions sur les mesures à mettre en oeuvre pour donner suite à ce rapport.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, le gouvernement croit manifestement qu'un pansement adhésif suffit à arrêter une grave hémorragie.

[Français]

Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre et concerne le rapport intérimaire de la Commission royale sur le transport des voyageurs.

Étant donné que cette Commission a incité le gouvernement à revoir sa politique concernant l'abandon des lignes de chemins de fer et l'aliénation des emprises afin d'éviter la perte irrévocable de celles-ci, qu'est-ce que le ministre entend faire en ce sens pour assurer que le transport des voyageurs puisse avoir un avenir dans le Canada rural?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Voilà une autre excellente initiative du gouvernement et du premier ministre du Canada. On se rappellera que la Commission royale d'enquête avait été instituée par le premier ministre lui-même. La Commission est formée de gens extrêmement compétents qui ont accordé à leur travail beaucoup d'attention. Ils nous ont transmis un rapport intérimaire il y a quelque temps, qui comporte précisément des recommandations sur les questions soulevées par le député d'en face.

Nous accordons beaucoup d'attention à ces recommandations. Nous analysons présentement les conséquences financières, et nous ferons rapport très bientôt sur cette question.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Terence Cocoran écrivait dans le *Globe and Mail* que la récession était terminée, qu'elle avait pris fin le 23 avril, ou peut-être le 7 mai. Je crois qu'elle a pris fin en mars. Compte tenu des indicateurs économiques qui sont bons et des taux d'intérêt qui sont beaucoup moins élevés, je me demande si le ministre des Finances a de nouvelles projections concernant la croissance cette année, et s'il est lui aussi d'avis que la récession est terminée.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est plutôt encourageant de voir que les bonnes nouvelles viennent de ce côté-ci de la Chambre et non de l'autre côté.